VALORISER ill PARTAGER
Val d'ille Aubigné

N° 41 - Mars-avril 2024

Le magazine

TRANSITION EN ACTIONS

Terres de sources, le label de confiance

ILS FONT LE TERRITOIRE

Au comptoir musical du *Symphoriennais*

DOSSIER

L'eau, un bien commun à préserver

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

L'édito

de Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné

L'eau, un bien commun à protéger et à préserver. C'est le thème du dossier de ce magazine de Printemps. Comme chacun.e de nous a pu le constater, notamment sur les derniers étés, le réchauffement climatique fait peser une menace sur la ressource en eau. Il est important de veiller au bon usage de l'eau, au plus juste. Comme chaque année la Collectivité Eau du Bassin Rennais reconduit une campagne d'information pour sensibiliser les habitants à économiser l'eau et les accompagner au changement de pratiques.

Il est également important de bien gérer les eaux de pluie. Pour les usages au jardin la récupération des eaux de pluie devient une évidence pour tous. Ceci est à compléter par des aménagements limitant le ruissellement et permettant l'infiltration à la parcelle et favoriser la recharge des nappes souterraines. Les nouveaux aménagements d'ensemble en lotissements et en zones d'activités se réalisent désormais selon ces nouvelles dispositions. Pour chaque réaménagement de quartier et pour tout aménagement individuel, ces règles sont également applicables, contribuant ainsi à une démarche collective de préservation de l'eau.

Plantation participative à Vieux-Vy- sur-Couesnon le 23 février 2024.

L'ensemble de ces changements de pratiques est important, y compris au quotidien. Cela contribue à préserver le cycle de l'eau et à la lutte contre le réchauffement climatique. Tout comme le sont la préservation et la plantation de haies bocagères et d'espaces boisés, comme celui réalisé fin février sur la commune de Vieux-Vy sur Couesnon, dans le cadre d'une opération associant les enfants des écoles, menée par le Pays de Rennes en partenariat avec les associations Clim'Actions et Fibois Bretagne.

Dans ce magazine, vous trouverez également un focus sur la mise en pratique du label Terres de sources. Ce label permet d'encourager et de reconnaître les pratiques agricoles respectueuses de la qualité de l'eau. Il permet aussi de développer une économie locale vertueuse, par l'ouverture de débouchés en restauration scolaire, en supermarché et en magasins bio, et de reconnaître les transformateurs, les commerçants et les restaurants qui s'impliquent. Les témoignages explicitent les mises en pratique et encouragent à développer le cercle vertueux garanti de ce circuit court du producteur au consommateur.

En vous souhaitant une agréable lecture.

Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné
Maire de Melesse

VALORISER ill PARTAGER
Val d'ille Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. **Mise en page :** Yves Bigot.
Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli. **Crédit photos :** Yves Bigot, Adobe Stock, Maison du canal d'Ille-et-Rance, Simon Bourcier, H. Bouyon, Cie OCUS, E. Sansault, Terre et toit. **Impression** : Médiagraphic
Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC.
Tirage : 17 800 exemplaires.
ISSN : 2553-4025 - **Dépôt légal :** Mars 2024.

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, 1 La Métairie - 35520 Montreuil-le-Gast. Tél. : 02 99 69 86 86 - Mail : contact@valdille-aubigne.fr - www.valdille-aubigne.fr
Accueil : du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30/13 h 15 - 17 h. Fermé le mercredi après-midi.

ENVIRONNEMENT

En lutte contre le frelon asiatique (*Vespa velutina*)

H.Bouyon

Connus pour leur prédation sur les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles domestiques, les frelons asiatiques représentent une menace pour la conservation de la biodiversité. Pour lutter contre cette espèce exotique envahissante, la Communauté de communes finance la destruction des nids sur les communes de son territoire.

En 2022, 391 nids ont été détruits sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné pour un coût de 32 000 €.

Signalez la présence d'un nid auprès de la FGDON35 qui fera intervenir une entreprise spécialisée.

▸ **+ infos :** 09 75 53 57 91 ou secretariat@fgdon35.fr

SPORT

JO cherche bénévoles

Le 1er juin 2024, le relais de la flamme olympique traversera huit villes d'Ille-et-Vilaine dont la commune de Feins au Domaine de Boulet. Le Val d'Ille-Aubigné et ses partenaires prévoient de nombreuses activités pour faire de l'évènement une grande fête populaire. L'organisation recherche des bénévoles désireux de contribuer au succès de cette journée (accueil, information, animation...). Avec la possibilité d'intervenir à la journée (7 h 30-18 h) ou à la demi-journée.

▸ **Inscrivez-vous** en renseignant vos coordonnées : https://urlz.fr/pGYR ou au 02 99 69 86 00.

E. Sansault - ANEPE Caudalis

LES BATRACIENS

Le triton crêté *(Triturus cristatus)*

L'espèce est robuste et de grande taille (environ 15 cm). De teinte sombre, sa peau est légèrement rugueuse, son ventre jaunâtre ou orangé avec quelques taches. Le mâle affiche une crête arborée en période nuptiale.

Toujours proche de l'eau (mares, fossés ou zones inondées), le triton crêté se nourrit d'insectes, d'invertébrés et de larves. Espèce protégée mais en régression en France, sa préservation bénéficie à de nombreuses autres espèces animales et végétales qui occupent les mêmes habitats. On parle d'espèce « parapluie ». Pour la préserver, le Val d'Ille-Aubigné mène des actions de restauration des milieux aquatiques. Mais chacun peut la protéger en créant des mares et en maintenant un maillage bocager important.

CULTURE

Une escale à la Maison du canal

La Maison du canal réouvre ses portes à partir du 30 mars. L'occasion de (re) découvrir l'histoire, le patrimoine bâti et naturel du canal d'Ille-et-Rance.
Le musée installé dans la maison éclusière de La Magdeleine est en visite libre. Des médiateurs sont présents pour répondre à vos questions. Vous y trouverez aussi une librairie, une boutique d'artisanat et un point d'information touristique pour préparer vos randonnées.
Pendant toute la saison, la Maison du canal organise des visites guidées, des balades et des animations.

▸ **+ infos :** lamaisonducanal.fr ; tél. : 02 99 45 48 90

Ocus pend la crémaillère

La Compagnie OCUS inaugure en fanfare son nouveau lieu de création le 13 avril. Après un an de chantier et le soutien de 85 bénévoles, la (Re) Touchette a fait peau neuve. Découvrez le nouveau dancing et les ateliers rénovés à l'occasion d'une journée festive et musicale. Avec La Roulotte, Colectiva, Jam Nola…

▸ **+ infos :** compagnie-ocus.com

Des *Lignes de vies* à découvrir

Montée par la compagnie Le Vent des forges, l'exposition itinérante *Lignes de vies* poursuit son parcours.

Elle sera visible au collège Mathurin Meheut du 12 au 26 février puis à la salle Cabu de Melesse du 27 mars au 27 avril, à l'Ehpad de Sens-de-Bretagne à partir du mois de juin avant de s'installer à Gahard en septembre et à Vignoc en novembre. L'exposition *Ligne de Vies* met en scène vingt anecdotes issues de la mémoire vive de nos grands ainés.
À chaque étape, les écoles sont conviées aux visites et les élèves invités à se prêter à la collecte de récits et à la mise en voix.

▸ **+ infos :** leventdesforges.fr/terredhistoires

MOBILITÉ

Ce qui vous attend en 2024

« Savoir rouler à vélo »

Au printemps, c'est au tour des élèves de CM1-CM2 des écoles de Feins, Guipel, Gahard, Melesse, Langouët et Sens-de-Bretagne de tenir le guidon avec la vélo-école associative Team Sprint Energy. Objectif ? Permettre à tous les enfants sortant du primaire d'être autonomes à vélo sur la voie publique. Cette formation de dix heures a été dispensée dans 18 écoles l'an dernier.

Vélos électriques en location

En 2022, le service public de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) a évolué afin de toucher davantage d'usagers, notamment les publics en difficulté, et compléter l'offre avec plus de vélos et des modèles diversifiés. Quatre points de contact ont été créés pour la distribution, la récupération, la maintenance et la restitution des vélos - au pôle communautaire de Montreuil-le-Gast, à Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin-d'Aubigné et Sens-de-Bretagne.

Ces nouvelles modalités ont permis d'augmenter sensiblement la fréquentation du service avec 109 contrats et 82 usagers domiciliés dans 18 communes en 2023 - contre 60 usagers de 13 communes en 2021. En 2022, deux vélos pliants et deux cargos ont intégré la flotte. En 2024, le service de location sera enrichi de nouveaux types de vélos et accessoires.

▸ **+ infos :** viavelo.valdille-aubigne.fr

Les lauréats de l'appel à projets citoyens 2023

Le Val d'Ille-Aubigné organise un appel à projets citoyens pour soutenir et encourager les initiatives en faveur de la mobilité durable, assorties d'une aide financière de 500 € à 1000 €. Deux projets ont été retenus pour une mise en œuvre en 2024 :

- La création du spectacle **Sève et Dune, les vacances au fil des sentiers** par l'association C3PO.
- Le projet **Savoir rouler en draisienne** par la vélo-école Team Sprint Energy, à destination d'élèves de petite et moyenne section.

De nouvelles liaisons cyclables

Onze liaisons cyclables d'intérêt communautaire sont inscrites au schéma cyclable de la Communauté de communes. En 2023, une première liaison a été réalisée entre La Mézière, Cap Malo et La Chapelle-des-Fougeretz.
Des études sont engagées pour trois nouvelles liaisons entre :

- Montreuil-le-Gast et La Mézière
- Mouazé et Saint-Aubin d'Aubigné
- Feins et Montreuil-sur-Ille.

« Rendez-vous solutions transports »

Pour faire réparer votre vélo, vous informer sur le car, le train ou découvrir les voitures électriques en autopartage du Val d'Ille - Aubigné, rendez-vous :

- Lundi 18 mars, Gahard (15 h 30-18 h)
- Mardi 19 mars, Melesse (15 h 30-18 h)
- Mardi 2 avril, Saint-Aubin d'Aubigné (9-12h)
- Samedi 13 avril, Saint-Gondran
- Mercredi 17 avril, La Mézière (16 h-19 h)
- Mardi 14 mai, Sens-de-Bretagne (15 h 30-18 h)
- Vendredi 17 mai, Aubigné (16 h 30-19 h)
- Jeudi 23 mai, Feins, (15 h 30-18 h)
- Vendredi 31 mai, Vignoc, (16 h 30 - 19 h)
- Jeudi 6 juin, Saint-Médard-sur-Ille (16 h 30-19 h)
- Samedi 8 juin, Guipel (15 h-18 h)
- Jeudi 13 juin, Montreuil-sur-Ille (16 h 30-19 h)
- Jeudi 20 juin, Saint-Germain-sur-Ille (16 h 30-19 h)
- Vendredi 28 juin, Saint-Symphorien (16 h 30-19 h)

▸ **+ infos :** mobilites@valdille-aubigne.fr

TOURISME

Le domaine de Boulet se réveille

Après une pause hivernale, le domaine de Boulet reprend ses activités.

Le centre nautique propose des cours à l'année avec la possibilité de pratiquer des activités nautiques (catamaran, dériveur, etc.) ou de pleine nature, le mercredi (8-12 ans) ou le samedi. Reprise des cours mercredi 13 et samedi 16 mars.
Il propose également des stages pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi : optimist, catamarans ou Jardin des lacs (dès 4 ans). L'accueil en journée complète est possible à partir de 6 ans. Prochains stages pendant les vacances de printemps du 22 avril au 3 mai.

Du 9 au 10 mars, le site accueille une régate voile « Handivalide » comptant pour le championnat de Bretagne.

▸ **+ infos :** 02 99 69 70 69 ; contact@domaine-de-boulet.fr

Le camping ouvrira ses portes samedi 30 mars. Emplacements et locatifs (chalets, huttes, caban'étape) vous attendent pour un séjour nature à la semaine ou le temps d'un week-end.

▸ **+ infos :** 02 99 69 63 23 ; www.domaine-de-boulet.fr

PETITE ENFANCE

Des infos à partager en ligne

Pour promouvoir, informer et soutenir le métier d'assitant. e maternel. le, le relais petite enfance du Val d'Ille-Aubigné a mis en place une application en ligne – un « padlet » – qui permet de partager facilement des informations en intégrant des textes, des images, des vidéos ou des documents.
A destination des professionnels de l'accueil individuel du territoire, cette page est en libre d'accès, consultable par les familles. Vous y retrouverez des sujets sur le développement de l'enfant, la formation, les contrats particulier/employeur et les ateliers d'éveil mis en place dans les communes.
▸ **Padlet :** https://urlz.fr/pt1U

Conférence : l'oralité alimentaire chez les tout-petits
Le RPE organise une conférence animée par Adeline Burlot, orthophoniste, mardi 16 avril (19 h 30), salle polyvalente Emeraude, à Gahard. Inscriptions auprès du RPE : 02 23 22 21 87 ou rpe@valdille-aubigne.fr

Projet Alimentaire Territorial
Bien produire, mieux consommer

BIEN PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER

Découvrez le métier d'agriculteur

La ferme Pradenn (Melesse) organise une visite pédagogique guidée samedi 25 mai à 14 h. Découvrez la ferme, les vergers, le métier de Goulven Maréchal et les étapes de fabrication du cidre. Participez à un rallye des cinq sens avant de conclure la visite par une dégustation des produits de l'exploitation. Visite gratuite sur inscription dans la limite de 50 participants.

▸ **+ infos :** maxime.lefort@valdille-aubigne.fr
06 42 83 38 47

ÉCOLOGIE

L'eau, un bien commun à préserver

Même en Bretagne, le réchauffement climatique fait peser une menace sur la ressource en eau. Solution écologique et économique, la gestion des eaux pluviales à la source est l'affaire de tous. Et si l'on changeait nos habitudes ?

L'hiver a été clément en Ille-et-Vilaine. Traduction ? Il a plu généreusement. Bien assez pour recharger les rivières, les bassins et les nappes phréatiques. De quoi aborder les beaux jours l'esprit serein. Mais la Bretagne n'est plus à l'abri des canicules. L'été 2022 a été très éprouvant. Plus précoces, plus longs et plus intenses, les épisodes de sécheresse vont se multiplier. Manquera-t-on un jour d'eau ? Avec les économies au robinet, stocker l'eau du ciel où elle tombe au lieu de la canaliser s'avère indispensable.

En circuit court

Le Val d'Ille-Aubigné se situe en tête de bassin versant. La zone est drainée par de petits cours d'eau qui s'écoulent vers le Mont-Saint-Michel, Dinan et Arzal. Les trois usines de production d'eau potable présentes sur le territoire pompent l'eau brute dans les nappes souterraines. Mais ces points de captage ne couvrent que 2/3 des approvisionnements en eau potable. « *La gestion des eaux pluviales à la source est un enjeu de résilience,* souligne Sandrine Eynard, responsable du pôle eau, agriculture et environnement au Val d'Ille-Aubigné. *C'est aussi une responsabilité à l'égard de nos voisins situés en aval, en prévention du risque inondation* ».

Une pluie de bienfaits

Les avantages de la gestion intégrée des eaux de pluie sont à la fois écologiques, économiques et pratiques. Ressource locale, elle préserve la ressource en eau des rivières. Elle profite aux milieux naturels, aux zones humides et à la biodiversité. Elle limite le ruissellement sur des surfaces exposées à la pollution routière, agricole et industrielle. Elle atténue les îlots de chaleur urbains en ville. Elle économise l'énergie nécessaire au captage, au traitement et au transport de l'eau potable.
Réutiliser l'eau de pluie stockée, disponible en cas de sécheresse, fait baisser la facture d'eau potable des particuliers.

Des solutions collectives

À grande échelle, les collectivités locales ont un rôle capital à jouer. D'abord parce qu'elles aménagent la voirie, des secteurs économiques et d'habitation. Ensuite parce qu'elles gèrent les milieux aquatiques et la prévention des inondations. L'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à

Les gouttières ouvertes permettent l'arrosage naturel des plantes

La vallée verte à Guipel

l'horizon 2050 va de pair avec la contrainte de désimperméabilisation et de végétalisation des sols urbains.
La boîte à outils est désormais bien fournie. Il existe des solutions fondées sur la nature. Ce sont les noues, les espaces verts inondables, les jardins de pluie, les bassins paysagers mais aussi les échelles d'eau ou les toitures végétalisées. Le choix des revêtements perméables est très large aussi. Le bitume peut être remplacé avantageusement par des dalles engazonnées, des pavés poreux, un mélange terre-pierre, du béton de résine drainant, des dalles alvéolaires avec gravillons selon les contraintes d'usages des surfaces... Les particuliers peuvent y recourir. Plus conséquents sont les ouvrages enterrés comme les chaussées à structure réservoir, les tranchées et puits d'infiltration. Réaménager un centre-bourg est une bonne occasion de changer les modes de faire.

À la parcelle

Les eaux pluviales sont de la responsabilité du propriétaire du terrain sur lequel elles tombent. Si vous possédez un bout de jardin, il existe plusieurs façons complémentaires de valoriser l'eau de pluie. Vous pouvez laisser les eaux pluviales s'infiltrer naturellement sur votre terrain ce qui favorisera la recharge des nappes souterraines et limitera les risques de pollution par ruissellement. Problème : les habitudes ont la vie dure. « *Faut-il systématiquement bitumer son entrée de garage ?* », questionne Sandrine Eynard. « *Une pluie exceptionnelle ne représente que 4 à 5 cm de hauteur de pluie, et peut - selon les sols - s'infiltrer en quelques heures,* note Benoîte Prigent, *chargée d'assainissement. Cela nécessite-t-il de tout imperméabiliser pour ne pas se mouiller les pieds ?* ».
Vous pouvez récupérer l'eau des toitures grâce à un récupérateur aérien, une cuve enterrée ou un réservoir souple. Vous la réutiliserez pour arroser le jardin ou nettoyer la terrasse. En intérieur, l'eau de pluie peut être réutilisée pour remplir la chasse d'eau des toilettes.

Par où commencer ?

Avant de se lancer, posez-vous les bonnes questions. Quels sont vos besoins ? Arroser le potager absorbe 100 litres/m^2/an. Alimenter ses toilettes requiert 9 m^3/an/personne. Quelle quantité d'eau pouvez-vous récupérer ? Pour bien choisir sa cuve, il faut prendre en compte la surface de toiture, son revêtement, la pluviométrie mais aussi la disposition de son jardin. Une cuve de 4500 litres dans un foyer de quatre personnes avec 200 m^2 de jardin est une moyenne. Le budget ? Il varie selon les dispositifs et matériaux. Il faut intégrer les frais d'installation et d'entretien. Une cuve de stockage hors-sol de 1000 litres coûte environ 250 €, une cuve enterrée en béton autour de 3000 €.

Un urbanisme plus contraignant

Les documents d'urbanisme formulent des restrictions pour imposer la gestion des eaux pluviales à la parcelle. Ainsi le PLUi du Val d'Ille-Aubigné oblige toute nouvelle construction d'une surface supérieure à 100 m^2 à s'équiper d'un dispositif de récupération d'eaux pluviales de 300 litres minimum. Il impose aussi 30 % de végétalisation aux bâtiments d'activité (entrepôt, industrie...) dont le toit-terrasse dépasse 20 m^2.

Une noue à l'Ecoparc de Haute-Bretagne

La Communauté de communes montre l'exemple. La gestion aérienne des eaux pluviales est effective dans les zones d'activité de l'Ecoparc et de la Bourdonnais. La nouvelle zone d'activités des Olivettes (10 ha) sera aménagée avec des noues d'infiltration et de rétention, en préservant une zone humide en partie centrale. Un revêtement semi-perméable sera utilisé pour les 58 places de stationnement.
Côté bâtiment, l'eau de pluie est récupérée à l'atelier-relais communautaire et à l'hôtel d'entreprises Émergence - avec réutilisation sanitaire dans les toilettes. Les communes procèdent aussi à des aménagements favorisant la gestion des eaux pluviales - comme ici à Guipel et à la ZAC du Chêne Romé à Saint-Aubin-d'Aubigné. (cf. photos).

PAROLE D'ÉLU

Daniel Houitte
Conseiller délégué à la qualité de l'eau, à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

« *Personne n'ouvre plus le robinet sans faire attention. Economiser l'eau potable devient un réflexe. Faciliter l'infiltration des eaux de pluie doit en devenir un autre. En bitumant sa cour, on veut faire propre, sans corvée d'entretien. C'est la solution de facilité.*
Mais retenir l'eau sur sa parcelle limite le ruissellement - donc la saturation des réseaux, le risque d'inondation et de pollution. C'est bon pour la biodiversité, les milieux aquatiques et la fraîcheur en été. À nous d'adapter nos modes de construction, en désimperméabilisant les sols au maximum ».

▸ **+ infos :** Eau du bassin rennais, eaudubassinrennais.fr
https://urlz.fr/pEIU

110 litres
d'eau potable
par jour

C'est la consommation d'un habitant du bassin rennais, dont 7 % seulement pour la boisson et l'alimentation.

→ **Le fonds de subvention ECODO** accompagne les professionnels (entreprises, collectivités, services publics, bailleurs sociaux) qui réalisent des travaux d'économies d'eau par la pose de matériel hydroéconome en rénovation (30 %) et dans les équipements neufs (10 %).
Sont aussi éligibles les études et les travaux d'économie d'eau potable par la récupération d'eau de pluie, le recyclage ou changement de process.

→ A partir du 15 mars, **Eau du bassin rennais** relance l'opération bon d'achat. Téléchargez votre coupon sur www.eaudubassinrennais-collectivite.fr pour bénéficier d'une réduction de 25 € sur l'achat d'un récupérateur d'eau en jardinerie ou en magasin de bricolage.

Soazig Le Calvez

Responsable de la cellule économies d'eau Eau du bassin rennais

« Bien gérer les eaux de pluie est un préalable. Mais ensuite, il ne faut pas la gaspiller ! Depuis 2015, nos ambassadeurs ECODO font du porte-à-porte pour sensibiliser les abonnés, distribuer des kits de matériel hydroéconome. Cette année, nous passerons dans trois quartiers de Melesse. Tous les ans, plus de 1200 élèves bénéficient d'une animation sur les économies d'eau. En magasin, un sticker signale les équipements les plus vertueux. Préserver la ressource n'est pas encore une évidence pour tout le monde. Mais la consommation d'eau potable baisse quand même de -1 % par an depuis 2019.
Beaucoup pensent déjà bien faire. Dans les faits, on est économe quand on utilise 20 m^3/an/personne. Diminuer le temps passé sous la douche suffit à réduire sensiblement sa consommation ».

Les bons aménagements pour gérer son eau de pluie

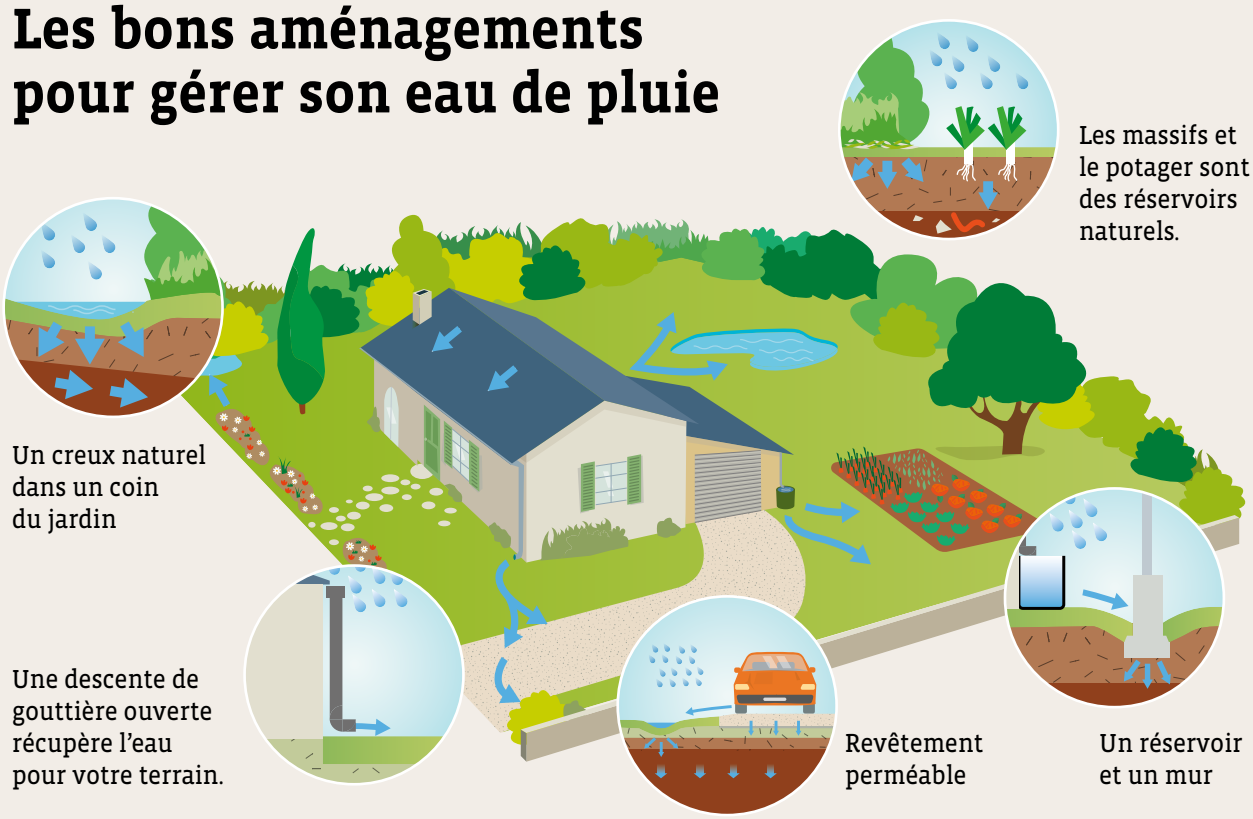

ILS FONT LE TERRITOIRE

Au comptoir musical du *Symphoriennais*

Dernier commerce de la commune, le bar-tabac de Saint-Symphorien mise sur la culture pour (r)animer l'esprit de village.

Hervé Sergent est un battant. Maintenir à flot un bistrot à la campagne n'est pas une sinécure. A fortiori dans une commune de 600 habitants, sans école. Alors il s'accroche. Le patron du *Symphoriennais* est aux commandes du seul et unique commerce du village depuis février 2023. Hervé est locataire : le fonds et les murs sont propriété de la mairie depuis 1997. À la remise des clés, le gérant a fait un grand ménage pour remettre l'endroit au goût du jour, sans chichis. La belle cheminée est toujours là, le comptoir vintage aussi. La nouveauté, c'est la scène où trônent un piano, deux guitares et un totem numérique pour les soirées karaoké.

Concert mensuel

Onze concerts ont déjà fait vibrer le *Symphoriennais* la première année. On y a vu Soan, l'ex-gagnant de la Nouvelle Star. « *Avec un concert par mois, l'agenda est déjà calé jusqu'en septembre mais je compte faire une demande de licence de spectacle pour monter en puissance* ».
En mars, le bistrot entamera un cycle d'ateliers d'écriture slam, guidés par la harpiste Lalia. Des ateliers céramique et de fabrication de cosmétique naturel sont dans les tiroirs du zinc « *Je suis ouvert à toutes les propositions d'animation. Par principe, je dirai oui à tout ce qui concerne la culture, l'artisanat et la création* ».

Food truck en semaine

Faute de cuisine, le bar ne fait pas restaurant. Mais Hervé, deux décennies de restauration au compteur, n'imaginait pas se passer de bons petits plats. La solution ? Les food trucks. Tous les midis en semaine à l'exception du mercredi, un camion gourmand stationne devant la terrasse. Le lundi, c'est pizza et burger. Le lendemain ? C'est cuisine réunionnaise. Suivent les empanadas le jeudi et les bentos le vendredi. « *Je m'associe aux talents des autres pour attirer du monde* ». Et rendre service. Bien sûr, le *Symphoriennais* a conservé le tabac et les jeux à gratter. On peut y acheter des timbres, *Ouest-France* et payer ses amendes. Mais le dépôt de pain n'a pas trouvé son public. Cependant Hervé passe commande, à la demande. « *Je me déplace à la boulangerie pour deux personnes dont Madeleine, 94 ans, qui a tenu le bar pendant trente ans. C'est normal* ».
En récupérant les clés, Hervé avait plein d'idées. Sauf que le coin épicerie de produits locaux n'a pas tenu, la retransmission de matchs de foot non plus. « *Pour que le dernier commerce d'une commune survive, il faut que les habitants jouent le jeu. Un simple petit changement – une marque de bière à la pression – peut bouleverser les habitudes. J'ai l'impression d'être reparti à zéro* ». La clientèle se renouvelle et rajeunit, attirant au-delà du village. Hervé ne désespère pas de trouver un producteur de légumes pour tenir un stand maraîcher le lundi soir. Mais le patron reste confiant. « *Vous savez quoi ? J'en ai encore sous le pied* ».

▸ ***Le Symphoriennais***, 24 rue d'Armorique, ouvert tous les jours sauf le mercredi
Tél. : 02 99 45 52 29.

Hervé Sergent

TRANSITION EN ACTIONS

Terres de sources, le label de confiance

Depuis 2021, le Val d'Ille-Aubigné adhère à la démarche Terres de sources qui encourage les pratiques agricoles respectueuses de la qualité de l'eau. Objectif ? Développer une économie locale vertueuse. En choisissant Terres de Sources, les acteurs de la restauration collective s'assurent de répondre aux exigences de la loi Egalim (cette loi oblige à la restauration collective de proposer 50% de produits durable dont 20% en bio).

Porté par Eau du bassin rennais, le label Terres de sources distingue les agriculteurs qui ont fait une croix définitive sur les pesticides, les antibiotiques ou les OGM dans la nutrition animale. Il accompagne les exploitants qui replantent des haies bocagères, cultivent des céréales moins gourmandes en eau, notamment les fermes proches des captages d'eau potable.
En contrepartie, Terres de sources ouvre aux agriculteurs de nouveaux débouchés en restauration scolaire, en supermarché et dans les magasins bio. Le label distingue aussi les transformateurs, les commerçants et les restaurants qui jouent le jeu.

À la cantine

Lionel Narcisse
Chef de cuisine, Melesse

« Chez Terres de sources, je m'approvisionne en viande, volaille, produits laitiers mais aussi en légumineuses, fruits et légumes. La gamme est assez large. On trouve même du kiwi ! Forcément, en bio ou en label, c'est un peu plus cher mais c'est le prix de la qualité. Au moins je sais ce que je mets dans les assiettes !
Concrètement, je réserve une partie du budget annuel à l'achat de produits Terres de source. Régulièrement, je cuisine un repas 100 % local de l'entrée au dessert. Je priorise les agriculteurs les plus proches. Ceux qui peuvent venir me livrer directement en cuisine. Parce que c'est aussi une histoire de rencontres.
Avec 750 couverts par jour sur les deux écoles publique et privée de la commune, je suis content de pouvoir soutenir l'économie locale, de faire vivre les agriculteurs qui bossent bien ».

Dans les champs

Florence et Jérôme Perrigault
Producteurs de pommes de terre, Saint-Aubin d'Aubigné

« Il y a deux ans, nous avons adhéré à Terres de sources pour travailler dans un réseau en accord avec nos valeurs. Avec des gens qui partagent nos préoccupations environnementales dans un rayon ultra local. Terres de sources ne nous impose pas de modifier nos pratiques agricoles. En bio, notre cahier de charges est déjà contraignant. Mais l'Illet coule juste en bas. On fait déjà très attention. On s'engage à faire toujours aussi bien.
En échange, Terres de sources permet de développer notre activité en nous faisant bénéficier de débouchés supplémentaires. Grâce à leur carnet d'adresses, nous travaillons désormais avec des restaurants rennais, les cantines de Fougères et Saint-Sulpice-la-Forêt. Ces nouveaux clients représentent 15 % de notre chiffre. Terres de sources gère aussi un service de distribution qui centralise les commandes. C'est du temps et du gasoil économisés ».

▸ **+ infos :** www.eaudubassinrennais.fr

Jusqu'en juin 2024, le Val d'Ille-Aubigné finance intégralement les diagnostics IDEA permettant aux agriculteurs d'adhérer au projet Terres de Sources.

ILS FONT L'ÉCO

L'Atelier du grand verre, le vitrail en majesté

À Montreuil-sur-Ille, Louise Doublet honore l'art traditionnel du vitrail pour habiller les intérieurs de style.

Louise Doublet

Un jour, par hasard, Louise Doublet a coupé du verre avec un « diamant ». Le geste fut une révélation. « *Cette matière dure et fragile à la fois… Cette lumière, ces couleurs, la vie quoi… Voilà ce que je voudrais faire tous les jours* ». C'est chose faite. À la sortie du bourg, la vitrailliste a installé son four électrique, sa table lumineuse et ses grandes plaques de verre dans l'atelier attenant à sa longère en rénovation.

Originaire de Bazouges-la-Pérouse, la jeune femme est de retour au pays depuis deux ans. Après une licence en histoire de l'art à l'université de Rennes 2, Louise s'est fait la main en stage à Minneapolis (États-Unis). Puis son trait s'est affirmé à l'école Olivier-de-Serres, référence parisienne des arts appliqués et des métiers d'art.

Encore aujourd'hui, la jeune femme se forme à Paris chez une maître-verrier qui lui transmet les ficelles du métier, tissées depuis le Moyen-âge dans les plis de la religion. « *Je n'en finirai jamais d'apprendre* ». Ni de créer. « *Être artisan d'art, c'est exécuter une commande mais aussi concevoir, rêver…* ».

Portes et fenêtres

Louise achève un gros chantier dans une villa somptueuse de Dinard, la réalisation d'une véranda XXL à motifs de gui, ornée d'armoiries. Une belle carte de visite pour une carrière qui décolle grâce au bouche-à-oreille et Instagram. Le prochain est une verrière d'escalier d'inspiration art déco, savant assemblage d'arabesques géométriques, délicatement réunies au plomb. L'Atelier du grand verre pratique aussi la restauration. Deux panneaux fleuris des années 1940 patientent sur l'établi, en attente de retrouver leur lustre puis leur place sur un double vitrage tout neuf. Mais point d'art sacré : le vitrail d'église exige des moyens techniques plus lourds.

Numérique médiéval

Louise travaille à la demande avec les particuliers et les architectes d'intérieur. Porte, fenêtre, paravent, table… Tout est possible à condition de mettre le prix. La vitrailliste joue avec les textures, jongle avec les coloris et magnifie la transparence. Elle fait « chanter le verre » qui peut être bullé, martelé, sablé ou granité.

Les techniques de peinture à la grisaille et à l'émail n'ont pas changé depuis l'époque médiévale. Mais l'artisane y met sa patte numérique. « *Je passe sans cesse du crayon à la tablette. J'utilise le dessin assisté par ordinateur pour explorer de nouvelles esthétiques. J'imprime mes pochoirs et mes maquettes* ». Le défi reste le même. « *Produire une pièce qui se fonde dans le décor en l'éclairant, une pièce intemporelle dont on ne se lassera jamais. Tout est histoire de formes, de proportions* ». Sa référence ultime ? La Sainte-Chapelle sur l'île de la Cité. « *Plus proche, il y a la cathédrale de Dol-de-Bretagne* ».

► **+ infos :** 06 81 38 28 16 ;
doublet.lgv@gmail.com
www.vitrail-louise-doublet.fr

Le PASS Transitions, kezako ?

Le PASS Transitions vise à aider les entreprises à réaliser les investissements nécessaires à une bonne intégration des enjeux liés aux transitions environnementale (eau, énergie, déchets, biodiversité), sociétale (RSE…) ou numérique (cyber…).
Cette aide est réservée aux entreprises de production de biens ou de services, de moins de 50 salariés et dont le chiffre d'affaires/bilan est inférieur à 10 M€.

Plusieurs dépenses sont éligibles :

- Investissements : équipements pour le suivi des consommations en énergie, eau et déchets et la production d'énergie photovoltaïque.
- Conseil : prestations de formation, d'études et de diagnostic (démarche RSE, bilan carbone…).
- Ressources humaines : recrutement d'un salarié à temps partagé occupant un poste stratégique en matière de transitions (ex : responsable RSE, management de l'énergie).

Une entreprise peut solliciter plusieurs volets du PASS Transitions. Celui-ci consiste en une subvention équivalente à 50 % des dépenses éligibles :

- Investissements : entre 20 000 € et 50 000 €
- Conseil : entre 4 000 € et 10 000 €
- Ressources humaines : entre 4 000 € et 10 000 €

▸ **+ infos :**
projets.entreprises@bretagne.bzh ;
https://urlz.fr/pEJ5
02 99 27 12 56.

Des ateliers pour apprivoiser le numérique

Le Point accueil emploi (PAE) a signé une convention avec l'association Orange solidarité afin de proposer un accompagnement personnalisé aux personnes éloignées du numérique. Une fois par mois aux PAE de Saint-Aubin d'Aubigné et Cap Malo, l'association organise des ateliers consacrés à l'utilisation des outils bureautiques, numériques et des réseaux sociaux.

▸ **+ infos :**
02 23 22 21 81 (Cap Malo) ou 02 99 55 42 42 (Saint-Aubin d'Aubigné) ;
https://urlz.fr/pETx

We Ker en permanence

Les permanences de la mission locale du bassin d'emploi de Rennes sont assurées par David Isabelle, conseiller en insertion sociale et professionnelle/relations entreprises au sein de We Ker le mardi à Saint-Aubin-d'Aubigné et le jeudi matin des semaines paires à Cap Malo.

▸ **+ infos :** www.we-ker.org ;
tél. : 02 99 78 00 78

Se former à l'entretien d'embauche

Le Point accueil emploi (PAE) organise un café conseil le 26 mars à Saint-Aubin d'Aubigné. Objectif ? Permettre aux demandeurs d'emploi de s'approprier les techniques d'entretien en réalisant des simulations (20 mn) avec des employeurs de leur secteur d'activité. L'occasion pour les entreprises – aussi – de repérer des candidats potentiels dans leur stratégie de recrutement.

▸ **+ infos :** 02 99 55 42 42 ;
pae@valdille-aubigne.fr

L'actualité du CODEVIA

À l'aube de son renouvellement, découvrez les réalisations, les avancées et les perspectives qui font du Conseil de Développement du Val d'Ille-Aubigné un pilier de l'engagement citoyen, guidé par les valeurs de la liberté d'expression, du respect, de l'intérêt général, de la bienveillance et du bien commun.

Il y a trois ans, dans un contexte de contraintes sanitaires, le nouveau Conseil de Développement a pris ses fonctions. Tout au long de son mandat, il s'est investi dans des thématiques de travail choisies par ses membres ainsi que dans les saisines de la Communauté de communes.

Ensemble, nous avons œuvré pour :

- Apporter une expertise citoyenne éclairant l'action publique, notamment lors des consultations sur la mobilité.
- Faire émerger des idées, notamment en faveur d'une alimentation locale et durable.
- Imaginer des projets au bénéfice du territoire et de ses habitants, tels que l'analyse de la démocratie locale.
- Relayer et soutenir les initiatives, comme lors de la journée des lieux de liens en octobre dernier.

En tant qu'instance consultative, nous sommes une force de propositions agissant

dans une démarche participative renouvelée et innovante, co-créée avec les citoyens désireux de s'impliquer et d'être informés.

▸ **Retrouvez l'ensemble de nos travaux** réalisés au cours des trois années de mandat sur notre site internet : www.valdille-aubigne.fr/codevia/

Un brin de lecture

Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné

Sève et Dune, la plage en hiver
Misako Rocks, Larousse Jeunesse, 2023.
Une sortie à la plage en plein hiver, mais quelle drôle d'idée ? Pourtant, c'est l'occasion de partir à la rencontre des oiseaux hivernants du bord de mer avec malice, poésie et rigueur scientifique. Un album naturaliste et musical qui permet une véritable sensibilisation à l'écosystème marin.

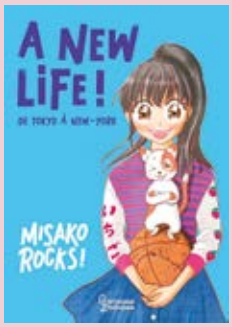

A new life ! De tokyo à New-york
E. Faye, Rageot éditeur, 2021
Pour suivre ses parents, Lilico doit quitter son Japon natal pour New York. Elle doit tout y recommencer et son adaptation n'est pas facile. Heureusement, son esprit gardien veille sur elle et l'aidera à trouver sa place. Un roman graphique initiatique.

Liv Maria
Julia Kerninon, L'iconoclaste, 2020
Julia Kerninon, dans un portrait subtil de femme, nous fait découvrir Liv Maria de sa naissance à la quarantaine. Un parcours de vie confronté à la complexité des émotions d'une femme éprise de liberté et d'amour.

À vos agendas

À la bibliothèque de Sens-de-Bretagne, samedi 23 mars 2024 de 9h30 à 12h30 : **Troc'Livres**, le rendez-vous des amoureux de la lecture. Prenez, échangez, déposez vos livres. Tout public. Gratuit

CAP BD 2024
Vous pouvez voter jusqu'au 19 avril pour votre bande dessinée préférée parmi la sélection CAP BD 2024. Pour ce faire, déposer votre bulletin de vote dans l'urne de votre bibliothèque. Des chèques lire sont à gagner.

▸ **Rendez-vous sur**
www.mediatheques.valdille-aubigne.fr
pour découvrir toutes les animations proposées par les bibliothèques.
Sans oublier toute l'actualité du réseau sur facebook : lecturepubliquevaldilleaubigne

▸ **Renseignements**
Hélène GRUEL, chargée de la lecture publique au Val d'Ille-Aubigné - 02 99 69 86 89
helene.gruel@valdille-aubigne.fr

La source du Bois Lambin depuis l'intérieur du lavoir.

LES FONTAINES REMARQUABLES DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

La fontaine source du Bois Lambin à Saint-Germain-sur-Ille

À Saint-Germain-sur-Ille, la seule façon de se procurer de l'eau a toujours consisté à creuser un puits. Mais le bourg est bâti sur un roc difficile à perforer. Aussi les puits étaient-ils rares et peu profonds, ne donnant pas tous de l'eau en permanence.

Dans son livre *Saint-Germain-sur-Ille et son histoire* (1989), l'historien de la commune, Lucien Pique écrit : « *On était réduit à descendre à la fontaine source du Bois Lambin, située à environ 200 m du bourg, heureusement abondante et propriété de tous, de temps immémorial* ».
Le lieu-dit Bois Lambin tire son nom d'un ancien prieuré situé en aval de la source où l'on peut lire encore aujourd'hui la date de 1618 sur un linteau de fenêtre.
Pour la parcelle n° 376, sise au Bois Lambin, le cadastre napoléonien (1828) indique le nom de Noé Ballet – étymologiquement noé pour lieu humide, variante de noue, et ballet pour un nom propre ou le gallo balet qui désigne un rebord de bois qui dépasse. Comme un toit de lavoir ? Le lieu était la propriété de Gabriel Desmesnil, meunier à Saint-Grégoire.
L'historien Lucien Piquet écrit : « *En 1875, la municipalité réfléchit à une alimentation du bourg en eau partant de la fontaine Bois Lambin. Comme ce fut le cas pour Rennes par une dérivation des sources de la Minette. M. Mercier, ingénieur de la Ville de Rennes, fut sollicité en 1912, après entente avec Théophile Aubrée, propriétaire du champ, à réaliser une étude pour évaluer la captation. Celle-ci était susceptible de fournir 43 m^3 par jour soit 140 litres par habitant. L'avant-projet prévoyait la construction d'un réservoir d'alimentation dans l'endroit le plus élevé et la pose de quatre bornes-fontaines dans le bourg. Le tout aurait coûté 14 700 francs. Et il fallait en plus compter 1 franc par jour pour les frais de marche du groupe motopompe !* ».

Le problème en alimentation en eau ne sera résolu qu'en 1935. En attendant, les habitants se rendirent toujours au Bois Lambin chercher leur eau.

Le chemin communal qui donnait accès à la fontaine a été privatisé dans les années 1980. La source et son lavoir se situent sur la propriété d'Albert Hay, chemin du Bois Lambin. Les pierres de la fontaine ont été préservées. La toiture du lavoir est en bon état et la charpente en bois en partie étayée. « *Je me propose de restaurer la fontaine-lavoir qui ne tarit jamais. Il reste à établir le financement* » souligne Albert Hay. Il en va du patrimoine germinois.

Guy Castel, association Le Bas Champ.

2024

VAL D'ILLE-AUBIGNÉ MOBILITÉS

Réparation de vélos

et informations mobilités

prestation payante

Retrouvez le calendrier
à la page 5 de ce magazine

Labellisé par

Soutenu par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

www.valdille-aubigne.fr/rdv-transports

VALORISER ill PARTAGER Val d'ille Aubigné